

CONSEIL MUNICIPAL DE ROFFIAC

(*compte rendu de séance du 20 juin 2014*)

I- Élections des délégués et suppléants pour le vote concernant les élections sénatoriales

En raison des délais imposés par la préfecture (les listes devant parvenir au plus tard ce soir 20 juin à 20h , il est procédé en priorité au vote des délégués et des suppléants pour les élections sénatoriales de septembre prochain.

Liste de 3 titulaires : Aline Hugonnet- Jean-Louis Berger- Gérard Olivier

Liste de 3 suppléants : Michel Dauche- Jean-Marc Habrant- Rémy Saint Léger.

Résultat du vote :

Titulaires : Nombre de bulletins : 14 – Bulletins blancs ou nuls : 0 - Suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme Aline Hugonnet : 14 voix (quatorze voix)
- Mr Jean-Louis BERGER : 14 voix (quatorze voix)
- Mr Gérard Olivier : 14 voix (quatorze voix)

Mme Aline Hugonnet, Mr Jean-Louis Berger, Mr Gérard Olivier ayant obtenu la majorité absolue sont désignés délégués dans le cadre des prochaines élections sénatoriales.

Suppléants : Nombre de bulletins : 14 – bulletins blancs ou nuls : 0 – suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mr Michel Dauche : 14 voix (quatorze voix)
- Mr Jean-Marc Habrant : 14 voix (quatorze voix)
- Mr Rémy Saint-Léger : 14 voix (quatorze voix)

Mr Michel Dauche, Mr Jean-Marc Habrant, Mr Rémy Saint-Léger ayant obtenu la majorité absolue, sont désignés délégués suppléants pour les prochaines élections sénatoriales.

II - Logement de Liozargues

M. Ginesty, locataire, quitte le logement à compter du 01 juin. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour le remboursement du dépôt de garantie versé lors de l'entrée dans le logement .

III - Délégations au Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne délégation au maire pour traiter toutes opérations jusqu'à un seuil de 15000 € (quinze mille euros)

IV - Concours du Receveur Municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de solliciter le concours de Monsieur Fabrice PRUNIER, aux fins d'exercer d'une manière permanente l'ensemble des missions de conseil en matière budgétaire et financière et décide de lui allouer, à ce titre, l'indemnité de conseil au taux maximum.

V – Election des représentants de la Commission Intercommunale d'Impôts Directs Concernant la Communauté de communes du Pays de St Flour-Margeride

Aline Hugonnet et Jean-Louis Berger ont été élus respectivement titulaire et suppléant en tant que commissaires de cette commission.

